

Agadir poursuit sa mise à niveau

Actualité Agadir et région

Posté par: Visiteur

Publié le : 03-03-2010 22:51:52

- **En quatre ans, elle a changé de visage**
- **Cependant, des incohérences urbanistiques persistent**
- **La cité toujours en manque d'activités culturelles**

Espaces verts, réaménagement des voiries et du front de mer, nouvelle identité visuelle... Agadir s'est véritablement métamorphosée ces quatre dernières années. Le programme de mise à niveau entamé en 2006 par la commune urbaine est dans sa phase finale. Et la nouvelle corniche est indéniablement une des réalisations des plus importantes de ce chantier de mise à niveau d'envergure d'une valeur global d'un milliard de DH.

Tout le monde se souvient comment, dès son lancement, ce chantier n'avait laissé indifférent personne. Les hôteliers, notamment du front de mer, s'étaient levés en bouclier contre ce projet. Il a fallu l'intervention de l'ex-wali, Rachid Filali, et de Tariq Kabbage, président du conseil municipal, pour les sensibiliser à la valeur ajoutée qu'apportera cette promenade à la destination d'une manière globale, particulièrement aux établissements d'hébergement touristique en bordure de mer.

Certes, les travaux avaient eu des effets négatifs sur l'activité touristique. Mais tout cela n'est plus aujourd'hui évoqué que pour expliquer le pourquoi de la baisse de l'activité touristique à une période donnée. Les hôteliers tout comme les autres acteurs du tourisme s'accordent à dire que finalement le projet est un atout pour Agadir. Dans la ville, d'autres projets ont contribué à rehausser l'aspect urbain de la destination.

Il s'agit notamment du réaménagement de l'entrée du port et des voies menant à Agadir Oufella. Ce site a également fait l'objet de travaux de manière à réhabiliter ce patrimoine du passé qu'est la Kasbah. Les quartiers périphériques n'ont pas été oubliés dans ce programme de mise à niveau. Il reste cependant beaucoup à faire car la gestion d'une ville n'est pas une mince affaire.

C'est comme dans une maison, où le ménage est une tâche ingrate qu'il faut chaque jour renouveler. Mais la commune urbaine dit être confrontée à une insuffisance en ressources humaines. Tariq Kabbage, maire de la ville, refuse cependant de déléguer la gestion de l'éclairage public tout comme celle des ordures. Et ce, pour des raisons de finances publiques. Sur le plan du ramassage des déchets, le service est réalisé d'une manière globale plutôt satisfaisante. Difficile tout de même de faire face à toutes les charges par manque de ressources humaines. Aussi, on déplore le manque de propreté dans certains endroits dans la ville. «Et les toilettes publiques sont rares...», regrette un citoyen.

Les Gadiris montrent du doigt également l'absence d'animations culturelles régulières. «La commune a aussi un rôle à jouer sur ce plan, mais pour l'heure, son programme en la matière est bien maigre», constate un habitant de la station balnéaire.

Les dérapages en matière d'identité visuelle dans la ville sont aussi des incohérences que regrettent

beaucoup de citoyens d'Agadir. Ici, des rues sans indications d'adresse, ailleurs, des maisons aux façades colorées alors que le blanc est la couleur retenue pour la ville, sans oublier le non-respect flagrant du plan d'aménagement dans certains quartiers résidentiels. Si les élus de la commune urbaine d'Agadir dénoncent et déplorent ces irrégularités, il n'en demeure pas moins qu'ils sont responsables du respect des dispositions urbanistiques en vigueur dans la ville. «C'est tout de même la commune qui délivre les autorisations de construire et les permis d'habiter», souligne un institutionnel.

Dérapages

L'insuffisance du suivi par les services communaux en charge de la mission durant la période de construction encourage les maîtres d'ouvrage à dépasser ce qui est autorisé sur plan. «On verra bien au moment de l'autorisation», se disent-ils. Pour limiter ces dérapages, la solution serait, bien sûr, un suivi plus rigoureux de la part des responsables des chantiers au niveau communal. Mais, là encore, on invoquera l'insuffisance des ressources humaines. Les élus avanceront aussi que l'autorité ne veille pas de son côté à l'exécution des décisions d'arrêt de chantiers en infraction. A qui incombe la faute alors? Le développement urbain et le respect des dispositions en la matière sont en fait de la responsabilité de tous et le citoyen en fait partie.

Malika ALAMI
L'économiste